



Toute l'actu du 86

VITE DIT

#### RECYCLAGE

### Une vente de matériaux ce week-end à Montmorillon

Une matériauthèque éphémère prendra place au 82, rue de Concise, à Montmorillon, vendredi et samedi. Le concept ? Ce grand marché, destiné aux particuliers comme aux professionnels, proposera à la vente des matériaux recyclés, des meubles, des fins de série et autres objets voués à être jetés. Organisée par l'EIT Sud-Vienne (Ecologie industrielle et territoriale) et Corbeau Blanc, cette vente accueillera notamment les stocks de Duvivier Canapés et les équipements du CHU de Poitiers à des prix réduits. Ouverture de 10h à 13h et de 14h à 18h.

#### FESTIVAL

### L'Or bleu devient vert à La Roche-Posay

Or Bleu, le festival de photographie qui s'est installé pour tout l'été à La Roche-Posay, propose ce week-end plusieurs animations autour de la nature. Dès vendredi, trois documentaires sur des espèces menacées de la Réunion seront présentés au cinéma Le Kerlouet par Robert Luquès, co-réalisateur avec le photographe subaquatique Yannick Gougenheim. Samedi, L'école de l'ADN proposera un atelier « Invisible biodiversité » pour observer les micro-organismes présents dans l'eau. Deux rendez-vous sont au programme de dimanche. Une promenade pédagogique le long de la Creuse avec description du paysage, des types d'espèces... Puis, à 15h, retour au cinéma pour une table ronde présentée par le président de l'Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine, Alain Durartre, sur le thème « eau et biodiversité ».

Programme complet sur [orbleu-festivalphoto.fr](http://orbleu-festivalphoto.fr)

## Environnement

### FAUNE

# Cinq espèces sur liste noire



90% des plaintes concernant le renard viennent de particuliers.

**Les Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod) sont définies, pour chaque département, par arrêté ministériel tous les trois ans. La nouvelle liste sera dévoilée courant juillet. Dans la Vienne, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) exprime son mécontentement.**

■ Axel Brevière

Tous les trois ans, le ministre de la Transition Écologique définit une liste d'êtres vivants pouvant être chassés en dehors des périodes de chasse, mais aussi piégés et déterrés. Leur tort ? Ce sont des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod). Chaque département effectue

sa propre liste, puis l'envoie au ministre qui prononce l'arrêté. Pour la Vienne, les Esod sont les mêmes qu'en 2019 : le renard roux, la fouine, l'étourneau sansonnet, la corneille noire et le corbeau freux. Depuis le 15 juin et jusqu'à jeudi, une consultation publique en ligne est ouverte sur l'arrêté. Plusieurs associations de défense des animaux appellent à voter contre cette mesure en dénonçant les milliers d'êtres vivants chassés avant d'avoir causé des dégâts.

Les espèces sont sélectionnées en fonction de quatre critères : atteinte à la santé, aux activités agricoles, à la faune sauvage et aux propriétés. Dès que le montant des réparations dû au passage d'un animal dépasse les 10 000€, celui-ci peut être considéré comme Esod. Il faut également qu'au moins cinq cents spécimens de l'espèce aient été « prélevés » dans

l'année par les chasseurs. Les espèces ne peuvent être classées Esod que si toutes les mesures « préventives » ont déjà été appliquées sans succès. L'Etat souhaite « réguler afin de limiter les perturbations et dégâts qu'elles peuvent provoquer ».

#### Besoin d'Esod dans la Vienne ?

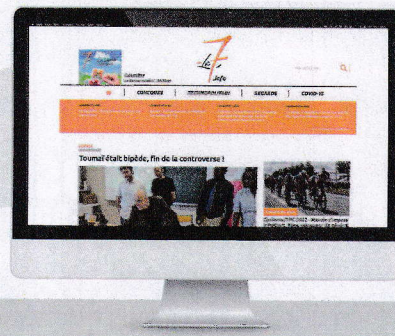
L'étourneau est l'une des cinq Esod de la Vienne. Son « crime » : manger les graines des cultures. La fouine arrive deuxième sur la liste, coupable d'engendrer des dégâts dans les maisons individuelles, en grignotant l'isolation. Selon Daniel Gilardot, conseiller territorial de la Ligue pour la protection des oiseaux Poitou-Charentes, l'animal « effectue un dégât par commune et par an ». On lui ferait donc un mauvais procès. Même chose pour le renard, accusé de transmettre

des maladies et de manger des poules domestiques et autres gibiers de chasse. Le corbeau et la corneille sont, eux, dans l'œil du cyclone à cause de dégradations sur les cultures.

Les associations de protection de la nature sont drastiquement opposées au futur arrêté. Pour Daniel Gilardot, seules les statistiques des dégâts des Esod sont prises en compte, et non leur rôle dans la biodiversité. D'après l'expert, d'autres solutions sont possibles : effarouchement sonore ou visuel, renforcement des enclos chez les particuliers... « Cela permet à des gens de chasser à toutes les périodes de l'année », affirme-t-il. Interrogé, le directeur de la Fédération des chasseurs de la Vienne préfère « ne pas entrer dans la polémique ». Maxence Ronchi considère qu'il fournit à l'administration des « statistiques objectives ».

- **SANTÉ** P.3  
**La chaleur nous met à l'épreuve**
- **SOCIÉTÉ** P.5  
**Des guinguettes au goût du jour**
- **DOSSIER** P.9-12  
**La domotique un peu freinée**
- **CYCLISME** P.17  
**Valentin Ferron sur la Grande Boucle**
- **FACE À FACE** P.23  
**Chris Le Guen Porcheron en maîtresse de maison**

Retrouvez  
toute l'actualité  
sur **Le7.info**



1<sup>er</sup> HEBDO GRATUIT  
D'INFO DE  
DE LA VIENNE

N°614  
le7.info